



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024

| Comment effectuer | votre demande | Informations | Retrait | Dépôt candidature |
|-------------------|--|--------------|---------|-------------------|
| Sur place | Hôtel de Ville | | . | |
| Sur place | Marie Annexe | | . | |
| Sur Place | Point Information Jeunesse | . | . | . |
| Chez vous | www.carpentras.fr | . | . | . |
| Courrier | 35 Rue du collège 84200 Carpentras | . | | . |
| Par tél. | 04 90 60 84 00 | . | | |

• Hôtel de Ville

Place Maurice Charretier à Carpentras
Lundi au jeudi de 8 h à 17 h 30
Vendredi de 8 h à 16 h 30
Samedi de 9 h à 12 h (sauf juillet et août)

• Mairie Annexe de Serres

Lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et 13 h 15 à 16 h 30
Vendredi de 8 h 15 à 12 h et 13h15 à 15 h

• Point Information Jeunesse

35 rue du collège à Carpentras
Lundi au Vendredi de 11h à 18h
(fermé le jeudi)

Quand effectuer la demande ?

Le dossier doit être déposé avant

le 13 octobre 2023

Modalités d'instruction de la demande ?

Un comité technique convoquera les candidats qui réunissent les critères d'éligibilité à l'octroi d'une bourse au permis de conduire.

Chaque candidat présentera ses motivations devant ce comité technique le **24 ou 25 octobre 2023 (les dates citées peuvent être sujettes à modifications)**

Des entretiens individuels sont programmés le 30 et le 31 octobre 2023 (les dates citées peuvent être sujettes à modifications)

Engagements du demandeur

En contrepartie de l'attribution d'une bourse, le jeune s'engage à effectuer une mission d'engagement citoyen volontaire de 70 heures (35h pendant 2 semaines) au sein d'un service municipal et à signer une charte d'engagement avec la collectivité, ainsi qu'une convention avec l'auto-école de son choix. Le demandeur s'engage à participer à une journée de sensibilisation à la sécurité routière, telle que proposée par le PIJ.

Modalités de versement de la bourse

Cette bourse sera versée par la Ville directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire, l'auto-école étant obligatoirement domiciliée sur la Ville de Carpentras et partenaire de la Ville pour ce dispositif.

Documents à joindre au dossier

- Copie recto-verso de la carte d'identité
- Justificatif original de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, Téléphone fixe...) ou certificat d'hébergement
- Justificatif de scolarité ou d'activité sur la commune (tous documents permettant de justifier de la situation d'insertion sociale et/ou professionnelle : contrat de travail, contrat d'apprentissage, attestation d'inscription à la Mission Locale, projet de création d'entreprise...)
- Justificatif du quotient familial (QF) CAF/MSA ou copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (du foyer fiscal de rattachement)
- RIB de l'auto-école choisie
- Justificatif d'inscription ou de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

IMPORTANT : Tout dossier incomplet ne pourra être instruit



Renseignements concernant le demandeur

Nom Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Email :

Date de naissance : ___ / ___ / ___

Lieu de naissance :

Lycéen ou Étudiant (précisez)

Établissement :

Classe :

Service civique

Nom de l'organisme d'accueil et lieu de la mission :

.....

Salarié

Nom de l'employeur et adresse :

Demandeur d'emploi inscrit à Pole Emploi de Carpentras

Inscrit à la Mission Locale de Carpentras

RSA

Création d'activité (Précisez) :

.....

Apprentissage

Formation professionnelle (précisez) :

Organisme de formation :

Sans emploi





Motivations du demandeur pour l'obtention de son permis de conduire et l'octroi d'une bourse :

Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir **le permis de conduire**.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Disponibilités du demandeur pour effectuer la période d'engagement citoyen volontaire

| | Choix 1 | Choix 2 | Choix 3 |
|--|---------|---------|---------|
| Du 23 décembre 2023 au 06 janvier 2024 | | | |
| Du 26 février 2024 au 09 mars 2024 | | | |
| Du 10 juin 2024 au 23 juin 2024 | | | |
| Du 24 juin 2024 au 07 juillet 2024 | | | |
| Du 08 juillet 2024 au 21 juillet 2024 | | | |
| Du 22 juillet 2024 au 04 août 2024 | | | |
| Du 05 août 2024 au 18 août 2024 | | | |
| Du 19 août 2024 au 1 septembre 2024 | | | |
| Merci de préciser si vous pensez avoir des difficultés pour vous rendre sur votre mission en horaire décalé et le samedi | | | |

Informations complémentaires que vous souhaitez apporter

.....

.....

.....



Déclaration sur l'honneur

Je soussigné

atteste sur l'honneur :

- avoir pris connaissance de toutes les obligations liées à ma candidature pour obtenir une aide au permis de conduire,
- que toutes les informations apportées dans ce dossier sont sincères et véritables,
- m'engager à signaler au Point Information Jeunesse (PIJ) tout changement intervenu dans ma situation personnelle qui pourrait avoir une conséquence sur les critères d'attribution de la Bourse et plus généralement sur l'appréciation du présent dossier par le comité.
- passer le permis de conduire pour la première fois et ne pas être déjà inscrit dans une formation au permis de conduire,
- reconnaître que seul un avis favorable du comité technique vaut acceptation de ma candidature.

Fait à le

Nom et signature du demandeur :

Nom et signature du représentant légal
(pour les candidats mineurs uniquement) :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer et gérer votre demande d'aide au permis. Ce traitement s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public d'accompagnement des jeunes de la Commune de Carpentras.

Le responsable du traitement est M. le Maire de Carpentras. Les destinataires des données sont les équipes du Point Information Jeunesse de la commune ainsi que les membres habilités du Comité technique, et le cas échéant, sur demande, les autorités de contrôles ou services fiscaux.

Les données sur le formulaire sont obligatoires. A défaut, le traitement de votre demande ne sera pas pris en compte. Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée et les données ne font l'objet d'aucune cession à un tiers, ni d'aucun usage commercial. Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Les données des dossiers non retenus seront supprimées.

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent.

Pour toute question relative à la protection de vos données ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser, à tout moment, au Délégué à la Protection des Données de la ville de Carpentras – Direction de l'Innovation Numérique du Territoire – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin – 161 Boulevard Albin Durand 84200 Carpentras ou par courriel à dpo@lacove.fr ou auprès des services du PIJ de la Mairie de Carpentras

Ne pas remplir- Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier : ____ / ____ / 20 ____

Date du comité technique : ____ / ____ / 20 ____

Avis du comité technique :

Montant de la bourse accordée :

N° de dossier :

Auto-école du candidat :

Service municipal accueillant :